



TARIFS COTISATIONS 2022-2023

		2022-2023					
		USCB					
CATEGORIE	ANNEE NAISSANCE	COTISATION DE BASE	Licence (comprise dans cotisation de base)	DON EQUILIBRÉ	GAIN si DON EQUILIBRÉ	DON NEUTRE	
JOUEURS	U7 (Baby) (avec ballon + maillot avec prénom)	2016 - 2017	165	54,00	220	55	380
	U9 (Mini-poussin) (avec ballon + maillot avec prénom)	2014 - 2015	205	54,00	280	74	500
	U11 (Poussin) (avec ballon + maillot avec prénom)	2012 - 2013	205	54,00	280	74	500
	U13 (Benjamin)	2010 - 2011	235	66,05	320	83	565
	U13 (Benjamin) ECTB		260	66,05	355	96	6340
	U15 (Minime)	2008 - 2009	235	66,05	320	83	565
	U15 (Minime) ECTB		265	66,05	355	98	640
	U17 (Cadet)	2006 - 2007	260	83,75	350	87	605
	U17 (Cadet) ECTB		265	83,75	355	89	620
	U20 (Junior)	2003 à 2005	260	85,75	350	86	600
	U20 (Junior) ECTB		265	85,75	355	88	615
	SENIOR	≤ 2002	265	85,75	355	88	615
	SENIOR GOTB		270	85,75	360	91	630
	Equipe ELITE (en sus de la cotisation de la catégorie) - non applicable si aussi Section Sportive	--	250	--	--	--	--
	Section Sportive (en sus de la cotisation de la catégorie, pour équipement et transport, hors frais de logement au lycée)	--	1100	--	--	--	--
			pour les joueur(se)s démarrant la SS après 2020-2021				
LOISIRS	--	105	54,00	130	25	205	
BASKET ADAPTE	--	105	46,00	135	29	220	
BASKET SANTE	--	125	46,00	165	39	280	
NON JOUEURS : entraîneur, arbitre, OTM*, membre du comité directeur, délégué de club	--	45	43,00	--	--	--	
MUTATION (U15 à SENIOR) (en sus de la cotisation de la catégorie)		60	60,00	--	--	--	

* OTM : Cotisation Non Joueur remboursée en fin de saison si e-learning OTM fait et au moins 5 tables été tenues pendant la saison

En cas de cumul de rôles (joueur / non joueur), seule la plus chère des cotisations s'applique.

Réduction famille : -20€ pour 2ème licence, -25€ pour 3ème licence, -30€ pour 4ème licence, -35€ pour 5ème licence (sur licences joueurs supplémentaires de la même famille).

Majoration :

- 10€ appliquée à tout licencié joueur habitant hors Colomiers adéquat avec toutes les sections sportives de Colomiers
- 20 € appliquée à tout RENOUELEMENT d'inscription déposé après le 03/09/22.

Tout autre tarif exceptionnel doit être validé par le président + le trésorier

PAIEMENT EN PLUSIEURS FOIS POSSIBLE ET GRATUIT !

Tarifs Applicables à partir du 01/07/2022